



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

myofasciite à macrophages

Question écrite n° 22717

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la situation des personnes atteintes de myofasciite à macrophages. Cette affection décrite en 1998 par le groupe d'études et de recherche sur les maladies musculaires acquises et dysimmunitaires est particulièrement invalidante et peut se compliquer d'une maladie auto-immune. L'hypothèse d'un lien entre la présence d'une lésion caractérisant la myofasciite et un antécédent de vaccination pour certains vaccins contenant de l'hydroxyde d'aluminium n'est pas à exclure. Les résultats des travaux de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé en collaboration avec l'Institut de veille sanitaire sont attendus prochainement. Il lui demande de lui préciser les intentions du Gouvernement si l'hypothèse décrite ci-dessus se trouve vérifiée et si, en tout état de cause, il entend favoriser la recherche de traitements de cette maladie dans le cadre de la lutte contre les maladies rares.

Texte de la réponse

En l'état actuel des connaissances, la myofasciite à macrophages est une lésion histologique de découverte encore récente. Les premières investigations réalisées par l'Institut de veille sanitaire ont évoqué l'hypothèse d'un lien avec la présence de sels d'aluminium utilisés comme adjuvants vaccinaux, cependant, elles ne permettent pas de conclure quant à l'existence d'un lien entre la lésion histologique et les symptômes, variables et peu spécifiques, que présentent des personnes porteuses de cette lésion. Le diagnostic clinique en est donc rendu particulièrement difficile et incertain. C'est la raison pour laquelle plusieurs approches ont été développées. D'une part, des recherches biologiques ont été entreprises, notamment par les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et du Commissariat à l'énergie atomique, afin d'explorer les mécanismes qui pourraient expliquer l'apparition de cette lésion. D'autre part, une nouvelle enquête épidémiologique a été initiée par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSaPS), dans le cadre de la pharmacovigilance, dont les résultats sont attendus dans le courant de l'année 2003. Sans attendre l'ensemble de ces résultats, une information des organismes sociaux et de reconnaissance du handicap a été réalisée pour faire connaître les spécificités de la myofasciite à macrophages, tout en tenant compte des incertitudes scientifiques persistantes, dans le but de faciliter la prise en charge des personnes porteuses de cette lésion. La publication de résultats scientifiques contributifs établissant l'existence d'un lien entre cette lésion et les tableaux cliniques observés, qui apporterait à cette entité un statut nosologique de maladie, ferait bien entendu l'objet d'une information spécifique du corps médical et des organismes sociaux et de reconnaissance du handicap, afin d'améliorer la prise en charge de ces malades.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22717

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5959

Réponse publiée le : 15 septembre 2003, page 7180